



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036718

HAL Id: hceres-02036718

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036718v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004679

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy et Metz.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger (co-habilitation) :

Université de la Sarre (Sarrebrück).

Présentation de la mention

La licence mention *Histoire* est une formation généraliste qui entend offrir aux étudiants un ensemble de compétences, générales et disciplinaires (connaissance des quatre périodes historiques, épistémologie de la discipline, approche historiographique). Le savoir-faire disciplinaire est souligné : compréhension, analyse et synthèse des documents, traitement et interprétation des données. Les compétences transversales sont bien identifiées dans la formation : maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage aux techniques documentaires, maîtrise de l'informatique et d'une langue étrangère. La formation est complétée par un apprentissage des langues à raison de 126 heures pour les trois années ; il est accentué dans le parcours *Franco-allemand* et le parcours *Études européennes et internationales* où deux langues sont requises.

Le projet pédagogique est cohérent, avec une progressivité des parcours, eux-mêmes bien identifiés. La première année (L1) est commune aux différents parcours, organisation propre à la propédeutique et à la préparation d'une spécialisation ultérieure. La deuxième année (L2) est le temps de la spécialisation, et seul le parcours *Études européennes et internationales* commence en troisième année (L3).

Cinq parcours sont proposés : *Franco-allemand* (5 à 10 % des étudiants, Metz), *Enseignement de l'histoire et de la géographie* (35 %), *Métiers de l'histoire* (35 %), *Études européennes et internationales* (20 %, Metz). Enfin, il est possible de nouer un lien avec le parcours *Droit et politique* à Nancy (avec des débouchés possibles vers l'Institut d'études politiques de Nancy). Certains parcours empruntent à d'autres mentions de licence (*Géographie, Information-Communication*, etc.), et certains enseignements transversaux réunissent des étudiants de plusieurs mentions. Des unités d'enseignement (UE) d'ouverture existent en L1 et en L2 (UE libres) afin de renforcer le



caractère pluridisciplinaire de la formation. Elles portent en particulier sur la géographie (parcours *Enseignement et recherche* et *Franco-allemand*) et sur les relations internationales, notamment dans leurs dimensions économique, financière, commerciale (parcours *Études européennes et internationales*).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Un effort a été fourni pour suivre les recommandations de l'AERES, avec des améliorations réalisées ou en cours : enseignements de langue à tous les niveaux - perspective CLES/Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur -, pluridisciplinarité renforcée, formation à l'informatique - perspective C2I/Certificat informatique et internet -, évaluations des enseignements, apprentissage des savoir-faire (méthodologie du travail universitaire), etc. Des UE de méthodologie du travail universitaire existent tout au long de la formation afin de guider les étudiants dans l'organisation de leur travail personnel, la recherche documentaire, l'analyse et le traitement des informations. En revanche, les enseignements de mise à niveau ont disparu (expression écrite et orale).

L'encadrement des étudiants en matière d'orientation est assuré lors de la pré-rentree, grâce à des permanences assurées par les enseignants. Un tutorat est proposé en L1 et en L2 par des étudiants de master, eux-mêmes encadrés par des enseignants.

Les étudiants sont formés aux Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), mais l'Environnement numérique de travail (ENT) n'est pas en place, pas davantage qu'une plateforme Moodle. Des stages sont proposés en milieu scolaire ou dans des institutions de conservation ou de documentation, les modalités de leur évaluation ne sont pas précisées. Les interventions de professionnels extérieurs sont limitées, et variables selon les parcours : pour les *Métiers de l'histoire* et *Etudes européennes et internationales*, ils atteignent environ 10 % de la formation sur les trois années. L'ouverture internationale semble faible, même pour le parcours *Etudes européennes et internationales* : le dossier ne fait pas apparaître de conventions fortes avec d'autres établissements.

Les passerelles et les réorientations sont favorisées par la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Le parcours *Etudes européennes et internationales* accueille des étudiants titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT). Il faut souligner l'ouverture de la formation sur l'IEP de Nancy, en lien avec le parcours *Droit et politique* qui débute en L1 (en vue de la préparation du concours d'entrée). Il y a également une possibilité de réorientation à la fin de la L2 ou de la L3 vers une licence professionnelle *Patrimoine-Tourisme*. Un débouché vers une autre licence professionnelle, *Management d'unité touristique*, est à l'étude.

L'essentiel des étudiants poursuit ses études en second cycle (master recherche ou enseignement). Les outils de pré-professionalisation concernent exclusivement la préparation des concours (enseignement, documentation, voire métiers du patrimoine).

- Points forts :

- Un cursus disciplinaire solide, cohérent et ouvert.
- Des réorientations favorisées par le profil des parcours, par des mutualisations et les UE d'ouverture (en fin de S1).
- Un débouché possible en licence professionnelle.

- Points faibles :

- Un pilotage de la mention qui demeure bicéphale, malgré la fusion.
- La faiblesse du recours aux TICE, en particulier dans les relations enseignants-chercheurs/étudiants.
- La disparition des enseignements de mise à niveau.
- Des stages professionnalisants restrictifs.
- Des interventions de professionnels extérieurs très limitées.
- Le faible nombre d'étudiants concernés par la mobilité internationale.
- L'absence d'information sur les sortants non diplômés ou les diplômés qui ne sont pas en poursuite d'études.
- Un renseignement incertain de l'Annexe descriptive au diplôme (ADD).



Recommandations pour l'établissement

Le pilotage de la mention, qui est actuellement dédoublé et non fusionné, pourrait être plus fermement structuré.

A partir d'un bilan raisonné, ne conviendrait-il pas de s'interroger sur la suppression des enseignements de mise à niveau ? De la même manière, une amélioration du suivi des étudiants à la sortie de la L3 pourrait être envisagée.

Il serait également envisageable de mettre l'accent sur l'insertion professionnelle, une action qui pourrait passer par une plus grande intervention de professionnels extérieurs dans la formation et par des stages plus conséquents et évalués dans la formation.

On pourrait aussi suggérer une information plus concrète en termes d'orientation : au delà des permanences avec les enseignants, ne serait-il pas possible d'organiser des rencontres avec des professionnels extérieurs.

Enfin, la mobilité internationale pourrait être relancée, en particulier à Nancy et pour le parcours *Etudes européennes et internationales*. Une troisième langue dans ce parcours n'est-elle pas envisageable ?

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

<u>METZ</u>	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	164	130	131	116	92
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	101	99	79	65	55
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	89	84	78	87	83
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	14 %	14 %	18 %	10 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	3 %	6 %	5 %	18 %	18 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	42 %	41 %	40 %	28 %	38 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	10 %	12 %	11 %	16 %	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	57 %	62 %	70 %	46 %	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	7 %	12 %	2 %	5 %	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	62 %	58 %	47 %	59 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	6 %	8 %	4 %		

	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	498	504	504
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	33 %	11%	5 à 29%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13	10	18
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	613	410	776
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	18	74	40

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

<u>NANCY</u>	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	378	317	214	241	228
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	225	204	164	133	131
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	172	158	141	119	111
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	16	11,7	10,9	13,5	nc
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	6,9	5,7	4,2	13,4	nc
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	73,8	73,5	72,1	74,2	nc
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	nc	nc	nc	nc	nc
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	47,5	35,9	32,5	28,7	nc
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	nc	47,4	60,9	47,6	nc
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	65,9	52,9	46,8	84,3	nc
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	60	100	75	100	nc

	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	534 (max) 516 (min)	480 (max) 468 (min)	492 (max) 486 (min)
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	nc	nc	Nc
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	20	25	25
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	nc	nc	nc
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	nc	nc	nc



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004679

Ce document reprend les différents points de l'évaluation pour lesquels l'établissement souhaite apporter des compléments d'informations.

• Sur le pilotage de la formation :

- d'une part, le dossier demandait explicitement que soient désignés un responsable principal, et pour le second site, un responsable adjoint ; ceci n'implique en rien un caractère « bicéphale » ;
- d'autre part, la présence d'un responsable à Metz et d'un autre à Nancy correspond à une nécessité fonctionnelle ; il faut des interlocuteurs nettement identifiés afin d'assurer au mieux la coordination entre les deux sites ;
- enfin, le dossier a été réalisé en commun par les deux responsables, qui ont travaillé de façon harmonieuse et entendent bien continuer dans cette voie.

• Sur le recours aux TICE, en particulier dans les relations enseignants-chercheurs :

- nous n'avons peut-être pas signalé dans le dossier que des enseignants déposent des cours ou des documents (programme du semestre, bibliographie, textes et documents figurés) sur l'Espace Numérique de Travail ;
- l'ENT sert aussi à diffuser les informations concernant les réunions, les examens, les cours (horaires et salles de cours), etc. ;
- et les adresses des enseignants sont indiquées aux étudiants qui peuvent ainsi les joindre par courriel, par exemple pour prendre des rendez-vous ;
- ces utilisations des TICE étant aujourd'hui banalisées, nous n'avons pas jugé utile de les souligner de façon particulière.

• Sur la disparition des enseignements de mise à niveau :

- cette remarque concerne sans doute les enseignements de français, dont la mise en place est récente et liée à un dispositif particulier (« plan réussite en licence ») et aux moyens financiers qu'il apportait ; dispositif qui arrive à son terme ;
- cet enseignement n'était pas propre à une mention, mais transversal ;
- il faudrait d'abord effectuer un bilan de cette opération.

• Sur la professionnalisation (stages et intervention de professionnels) :

+ Tout d'abord, sur les stages :

- la liste indiquée dans le dossier – « dans un établissement culturel (archives, musée, bibliothèque, chantier de fouilles), dans un centre de documentation ou dans un établissement scolaire » - n'était pas exhaustive ;

- il va de soi que pour les étudiants ayant choisi le parcours « métiers de l'histoire » et suivant les UE de pré-professionnalisation d'information et communication, le stage pourra se dérouler dans des médias ; de même, ceux qui sont inscrits dans le parcours « Droit et politique », pourront effectuer ce stage dans des organismes publics, surtout s'ils envisagent de préparer les concours de la fonction publique ; et les étudiants du parcours Etudes Européennes et Internationales dans des institutions privées ou publiques ;
- lorsque des étudiants souhaitent réaliser un stage dans des lieux ou des établissements qui ne figurent pas explicitement sur la liste indiquée, leur demande est examinée par l'équipe de formation afin d'apprécier l'intérêt du stage, par rapport à leur formation suivie ou à leur projet de poursuite d'études.

+ Sur les interventions de professionnels :

- les membres de l'équipe pédagogique mentionnés dans le dossier sont essentiellement ceux de la mention, l'histoire ;
- il existe évidemment d'autres intervenants, issus pour les uns d'autres disciplines de l'université de Lorraine, pour les autres de l'extérieur de l'université ;
- si les noms des intervenants extérieurs n'ont pas été mentionnés, c'est qu'il existe parmi eux une rotation assez importante – en tout cas plus importante que le personnel de l'université – notamment liée à leur propre parcours professionnel ; une liste nominative dressée à l'automne 2011 ne correspondrait sans plus vraiment à la liste des professionnels intervenant effectivement à l'automne 2013 ;
- on trouve principalement ces intervenants professionnels
 - dans le PPE (avec des conseillers d'orientation) ;
 - et surtout dans les parcours Etudes Européennes et Internationales (sur les questions commerciales et financières en particulier) et Métiers de l'histoire, en particulier pour les enseignements concernant le patrimoine, les métiers de la documentation et de l'information.
- c'est dans le cadre de ces interventions que s'effectuent pratiquement les rencontres avec des professionnels extérieurs.

• Sur la mobilité internationale :

- rappelons tout d'abord l'existence d'un parcours franco-allemand, avec des enseignements se déroulant d'abord à Metz, puis à Sarrebruck
- ensuite, des étudiants préfèrent attendre le master pour effectuer un séjour dans une autre université européenne ;
- surtout, la nécessité dans laquelle sont de nombreux étudiants d'avoir un emploi à temps partiel pour financer leurs études est un obstacle à la mobilité ;
- nous allons évidemment continuer à encourager la mobilité, en relation avec les responsables des programmes Erasmus ; mais il faut tenir compte des éléments qui précèdent pour apprécier les données statistiques ;
- quant à la troisième langue dans le parcours EEI : un certain nombre d'étudiants viennent de BTS et doivent fournir un sérieux effort pour être au niveau des exigences de la licence ; une troisième langue, qui a déjà été envisagée dans le passé, constituerait pour beaucoup un obstacle difficilement surmontable.

• Sur « l'absence d'informations sur les sortant non diplômés ou les diplômés qui ne sont pas en poursuite d'études » :

- Nous ne disposons pas de données sur ces points.

• Sur l'Annexe descriptive au diplôme :

- L'annexe ADD a été finalisée et sera transmise à la DGEIP pour compléter le dossier d'habilitation.